

**DIARI DEL
DE CATALUÑA,**



**GOBERN
Y DE BARCELONA.**

Del Dijous 26 de

Abril de 1810.

Sants Cleto y Marcelli, Papas y Martirios.

Las Quaranta Horas son en la Iglesia de nostra Señora de Vall-donella, de Religiosas de Sant Bernat : se exposa á las vuit del matí ; y se reserva á las sis de la tarda.

Dia	Termómetro.	Bárcómetro.	Vents y Atmósfera.
24 i las 11 de la nit.	14 grad.	28 p. 21.	O. S. O. seré.
25 i las 6 del matí.	12	28 1 5	E. S. E. nubols.
25 i las 2 de la tard.	16	28 1 2	S. S. O. idem.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris 18 Mars.

Les fêtes du mariage paraissent voir se célébrer chez Madame Mère, chez les Reines de Hollande et de Naples; chez S. A. I. la Princesse Borghèse. Celle de la Garde Impériale sera donnée à l'école militaire.

Le fronton de la colonnade du palais du Corps Légitif sera représenté dans toute sa grandeur par un transparent représentant l'union de l'Empereur avec l'Ar-

IMPERI FRANCES.

Paris 18 de Mars.

Apar que las festas del matrimonio deulen celebrarse en casa de Madame Mare, en casa las Reynas de Holanda y de Napolis, y en casa S. A. I. la Princessa Borghèse. La de la Guardia Imperial se donará en la Escola militar.

Lo frontó de la columnata del Cos Legislatiu será representat en tota sa grandor per un transparent representant la unió del Emperador ab la Archiduquessa de Aus-

chiduchesse d'Autriche, formée par le génie de la paix. Des femmes, des magistrats, des guerriers, groupés autour des figures principales, leur présenteront des couronnes de fleurs. Cette composition, qu'on présume devoir être d'un riche effet, est de M. Fragonard.

Henri IV épousa Marie de Médicis à Lyon ; Louis XIII, Marie-Anne d'autriche à Bordeaux, avec cette singularité que la messe ne se termina qu'à six heures du soir; Louis XIV, l'Infante d'Espagne à Saint Jean-de-Luz : ce couple auguste fit ensuite une entré solennelle par le faubourg Saint-Antoine, ce qui donna lieu aux arcs de triomphe qui furent élevés en ce lieu. Louis XV épousa Marie Lecainska à Fontainebleau : il y eut des fêtes privées Chantilli; Louis XVI, l'Archiduchesse à Versailles, où se donnerent des spectacles dont Paris ne put guère profiter aisément. On a lieu de croire que celles qui se préparent surpasseront en magnificence tout ce qui s'est jamais fait en ce genre.

Il paraît que le nombre des dames admises à la cérémonie du 29 s'élèvera de 2 à 3000. On n'a rien négligé pour procurer une arrivée et une sortie commode, à l'abri de l'injure des éléments. Pour cet effet on a disposé la galerie basse du Louvre, en une superbe orangerie, tapissée au nord, garnie de chaises, etc. On y arrivera donc à couvert, soit par le guichet Marigni, soit par la tour de

l'Hor-

Austria, fermada per lo geni de la pau. Donas, magistrats y guerrers agrupats al rededor de las figures principals, los presentarán coronas de flors. Esta composició que, segons se presum, causará un noble efecte, es de Mr. Fragonard.

Henrich IV desposá Maria de Medicis en Lyó; Lluís XIII Maria Ana de Austria en Bordeus, ab aquesta singularitat que la Missa no se acabá fins á sis horas de la tarda; Lluís XIV la Infanta de Espanya en Sant Joan de Luz: esta angusta unió feu despues una solemne entrada per lo arrabal de Sant Antoni; lo que doná ocasió als archs triunfals que foren erigits en aques lloc. Lluís XV desposá Maria Leczinska en Fontainebleau, hi hagué festas particulars en Chantilli; Lluís XVI la Archiduquessa en Versalles, akont se donaren expectacles de que Paris pugué poch aprofitar. Es de creurer que las que se preparan excediran en magnificencia tot lo que fins al present se ha fet.

Apar que lo numero de damas admesas á la ceremonia del 29 será de 2 á 3000. No se ha olvidat res per procurar una entrada y eixida cómoda al resguard de la injuria dels elements. Per est efecte se ha disposit la galeria baixa de Louvre, en uns magnifichs taronjers, cuberts á la part de tra montana y guarnits de cadiras &c. Ab aixo se hi entrará á cuberta sia per lo portillo marigni, sia per

L'Horloge. Deux escaliers extérieurs , mais couverts , faciliteront cette arrivée ; quant à la sortie , chacun pourra attendre sans inconvenient sa voiture , dans cette salle. Les personnes qui désireront sortir par les salles des Antiques , en auront la facilité par le nouvel escalier pratiqué dans le local où se tenoit anciennement l'Académie de peinture et de sculpture.

Das 19.

S. M. le Roi de Westphalie et le Prince de Wurtzbourg , Archiduc d'Autriche , frère de l'Empereur François , ont passé le 16 à Metz , se rendant à Paris , et sont arrivés hier.

On écrit de Vienne que S. M. l'Empereur d'Autriche doit accompagner son auguste fille jusqu'à Ens , et que ce Monarque destine à S. A. S. le Prince de Neuchâtel , son portrait entouré de diamans , dont on porte la valeur à près de 400 mille francs.

per lo campanar del reloget. Dues escalas exteriors , pero cubertas facilitaran dita entrada ; en quant à la eixida , cada hu podrá aguardar sens inconvenient son cotxe en esta sala. Las personas que desitjarán eixir per las salas de las Antigüedats , podrán facilment per la escala que se ha construit en lo paratge , en que antigamente se tenia la Academia de pintura y escultura.

Del 19.

S. M. lo Rey de Westfalia y lo Princep de Wurtzbourg , Archiduch de Austria , germá del Emperador Francisco , lo dia 16 passaren per Metz , anant à Paris , y arribaren ahí.

Se escriu de Viena que S. M. lo Emperador de Austria acompañará sa augusta Filla fins à Ens , y que aquest Monarca envia a S. A. S. lo Princep de Neuchâtel son retrato rodejat de diamants , lo valor del qual se calcula de 400 mil francs.

NOTICIAS PARTICULARES DE BARCELONA.

La Municipalité de Barcelone aux Habitans de son Peuple.

La Municipalité étant chargée par le Gouvernement de la perception et recouvrement de la Contribution Foncière, Personnelle et Industrielle, aux termes annoncés par les Décrets et Avis publics; et autorisés par le même Gouvernement à prendre toutes les mesures tendantes à réaliser ce service avec toute la promptitude, qu'il exige nécessairement: doit prévenir et faire connaître aux Habitants de cette Ville leurs intérêts, et l'obligation qu'ils ont de leur côté à le remplir, en mettant sous leurs yeux les considérations suivantes.

Assurer les subsistances pour le maintien de l'Armée Française est un devoir sacré que le Général qui la commande ne peut méconnoître; et les fournitures nécessaires pour son entretien sont une charge que ce peuple doit nécessairement supporter. Ceux qui désirent son bonheur et son repos gémissent intérieurement de ce que les circonstances ne permettent point encore que nos frères du Corrégiment et de la Province contribuent de leur côté à nous l'alléger, et que tout le poids en doive précisément retomber sur l'enceinte de cette ville qui la supporte depuis deux ans; mais le temps n'est pas éloigné où, venant à se dissiper le brouillard épais de l'erreur qui égare les habitants de cette belle Catalogne des chemins du bonheur et de la gloire que, malgré l'ingratitude et l'aridité de la majeure partie de son sol, ils avoient su l'ouvrir pas le moyen de leur industrie, de leur application

La Municipalitat de Barcelona als Habitants de son Poble.

Trobantse la Municipalitat encarregada per lo Gobern de la exacció y cobro de la Contribució Catastral, Personal é Industrial, en los termes anunciats per los Decrets y Avisos públichs; ab autorisació del mateix Gobern per panderer totes las midas que conduescan á fer efectiu dit servey, ab la promptitud que s'demanà y necessita; deu prevenir y fer entendre als Habitants de esta Ciutat lo interès que tenen, y la obligació qu'ils incumbeix per sa part en cumplirlo, posant á sa vista las consideracions següents.

Assegurar les subsistencies per la manutenció del Exèrcit Francès es una obligació sagrada de que no s'pot desentendrer lo digne General que l'mana; y los subministros per aquella necessaris son una càrrega, que aquest Poble deu necessàriament portar. Los que desitjan sa felicitat y repos se lamentan interiorment de que las circumstancies no permetin encara que nostres Germans del Corregiment y Província concerrián per sa part á alleugerarnosla, y que tot lo pes de aquella haja de plombar sobre el precis recinto de esta Ciutat que dos anys ha està sufrintla. Pero no es llarg el temps en que, dissipantse la espessa boyna del error que desvia als habitants de la bella Cataluña dels camins de felicitat y glòria que, á pesar de la ingratitude y duresa de la major part de son sol, habian sabut obrirse per medi de sa industria, aplicació al treball, respecte á la justicia, y amor al bon or

au travail , de leur respect pour la justice et de leur amour pour le bon ordre qui les caractérisent , et qui les ont toujours distingués en Espagne même ; un jour viendra où nous pourrons tous nous embrasser , et marcher les uns et les autres à la réparation des maux dans lesquels cet erreur nous a plongé

En attendant ce qui nous importe , c'est de réaliser promptement un plan de Contribution générale entre nous , qui reposant sur les bases d'une justice distributive par approximation autant que possible , assure les subsistances de l'Armée , et pese proportionnellement sur chacun d'après ses moyens.

La grande ame de Monseigneur le Maréchal d'Empire Augereau , Gouverneur Général de notre Catalogne a rétabli à cet effet la répartition ancienne et proportionnelle du Catastre , nivclée selon l'exigence du besoin et suivant que les circonstances plus ou moins heureuses le permettent par ce moyen il a d'un coup de main détruit et réduit en poussiere ce fatal système de Contribution extraordinaire , qui par sa fausse combinaison , les salaires exorbitants de ses Directeurs et receveurs , sa tortueuse arbitriété , et l'cessive surcharge de ceux qui devoient la payer , a fait verser tant de larmes à ses habitans , a dévoré leurs fortunes , et a été principalement la cause de la pitoyable émigration de la plus part d'entre eux , qui ne pouvant déjà plus la supporter , ont été forcés de sortir du sein de leur chère patrie , et de se transporter avec leurs familles épuisées pour chercher leur subsistance errant ça et là à travers les dangers , inséparables des troubles qui malheureusement agitent et inondent la Province.

orde quels caracterisan , y han sempre distingut dins la mateixa Espanya ; vindrá un dia en que podrém tots abrassarnos , y caminar junts á la reparació dels mals en que dit error nos ha submergit.

Entretant , lo que nos importa es realizar promptament un pla de Contribució general entre nosaltres , que reposant sobre las basas de la justicia distributiva en sa aproximació possible , asseguria las preditas subsistencias del Exercit , y carrengia proporcionalment sobre las forsas que cada hu tinga.

La gran ánima de Monseñor el Mariscal d'Imperi Augereau , Gobernador General de nostra Cataluña , ha restablert á dit efecte lo antig reparto y proporcio Catastral , baix del nivell que exigesca ó permetia lo apuro ó felicitat de las circunstancies . Per aquest medi , ha d'un cop de ma destruit y reduït á pols aquell fatal sistema de Contribució extraordinaria , que per sa errada combinació , exorbitants salariis de sos Directors y Receptors , arbitrietat que tenia enroscada , y excessiu sobrecárreg dels que debian satisfiela , ha fet derramar tantas llàgrimas á estos Vehins , ha devorat sas fortunas , y ha principalment causat la llastimosa emigracio de tants de ells , que no podent ja mes suportarla , han tingut que exirse del cor de sa amada Patria , y transportarse ab sas macilentes familias a buscar son sustento , divagant entre perills , propis de las turbulencias que desgraciadament agitan e inundan la Provincia.

Rien , donc , de plus juste , chers compatriotes , que pendant que le corps Municipal de cette ville , comme père de son peuple , déploie tout son zèle , son activité et son désintéressement , pour procéder au milieu des autres affaires publiques qui l'occupent , au règlement et au recouvrement de cette imposition établie par le Gouvernement , consultant toutes les règles d'équité et d'économie dont elle puisse être susceptible ; vous vous prétez vous autres de votre côté àachever l'œuvre , avec l'efficacité et promptitude que l'urgence du service et la brièveté du temps exigent.

La justice d'un Gouvernement éclairé aura raison de tout à son temps ; et saura distribuer avec discernement les couronnes de récompenses à ceux qui les méritent , il ne perdra jamais devant que dans l'enceinte de vos murs , seuls et sans aucun secours de la Province , ses chefs errants de dehors , obstinés au contraire à vous priver de toutes subsistances , votre commerce détruit depuis long-temps vos fabriques arrêtées , vous maintenez depuis deux ans une forte Armée , sans aucun ressentiment de ceux qui arrivent fréquemment entre les bourgeois et la soldatesque , ce qui dans le temps que ça prouve la bonne discipline de ses troupes et la vigilance des dignes chefs qui les commandent , fait aussi honneur à la magnanimité et douceur de votre caractère , il se formera surtout l'idée que maîtrise votre application , et la fatigue avec laquelle privés des secours de mer et de terre , de nombreux essayins de la classe malheureuse et utile du peuple , sont allés et venu avec le sac sur le col , portant comme des fourrées infatigables les subsistances

Rez , pues , de más just , volgutx Compatriots , que mentre lo Cos Municipal de esta Ciutat , com a Pare de son Poble , desplega tot son zel , activitat y desinterés , per procedir en mitg de sas demes farees públicas que l'ocupan , al arreglo y cobrança de dit Emissoit restablexit per lo Gobern , consultant totas las reglas de equitat y economía de que puga ser susceptible ; vos presteu vosaltres per part vostre a portar la obra a bon fi , ab la eficacia y promptitud , que la urgencia del servey y cortedat del temps exigeixa .

La justicia é illustració del Gobern haurá fahó de tot a son temps ; y sabrá repartir ab discerniment las coronas de premi sobre quins las merecan . No perderá may de vista que dia lo cor de vostras murallas , sols y sens ningun auxili de la Provincia , antes be obstinats los exteriors , y divagants caps de ella en privarvos de totas subsistencias , destradit com teniu desde temps vostre comers , y paradas vostras fàbricas ; estaa mes de dos anys ha mantenint un fort Exèrcit , sens ningun ressentiment dels que volençor freqüents entre el peysanatge y la soldadesca , lo que al pas que proba la bona disciplina militar de sas tropas , y la vigilancia dels dignes Generals que las manan , fa també honor a la magnanimitat , y blandura de vostre caracter , sobre tot formarà el concepte que s'an reix la aplicació , y lo afia ab que , negats los socorros de terra y mar ; copiosos axam de la classe infelis , y util del poble han anat y vingut , ab los sach al coll ; portant com a provides formigas les precisas subsistencias de est gran número de sos consigladans ,

précises pour ce grand nombre de leurs ancitoyens , bravant à travers mille dangers de leur vie , et méprisant même les gibets que la barbarie avoit dressé à peu de distance de la ville.

Oui , le droitire et la magnanimité du Gouvernement saurá recompenser vos services , et connostre de quelle utilité ils peuvent être un jour à la cause générale de l'Etat , sous des mains habiles qui vous dirigent. Achevez à présent de votre côté le grand ouvrage du service pécuniaire qu'on vous demande actuellement ; qui il est vrai devra vous être bien pénible , en raison de l'épuisement de vos moyens , atterriù la continuele sortie des especes causée par la consommation des comestibles venus de dehors , et le peu d'argent qu'il entre dans la ville ; avec tout ça il n'est point aussi pesant et aussi douloureux que les services passés et les circonstances permetront dans peu de vous l'adoncir encore.

Ceux ci sont les desirs du Gouvernement , que le Corps Municipal secondera et cultiverà par tous les efferts possibles , tant qu'il continuera d'avoir l'honneur de mériter sa confiance. Et c'est ici le langage que vous tienant vos Magistrats du Peuple , qui n'ont d'autres vues que de procurer votre bien , pleins de confiance qu'il pénétrera dans vos coeurs , et produira tout l'effet qu'ils désirent , et que vous leur épargnerez le graad désagrément de devoir employer des moyens coactifs et de riguer que le Gouvernement leur a mis entre les mains , dont la plus légère peine est celle de payer la double quote de celle à la qu'elles sont aujourd'hui taxés , ceux qui dépourvus de toute vertu sociale et d'amour à la Patrie , n'aurant point satisfait leur payement

par

rompent entre mil perils d'a sa vida , y fins despreciant perib' los que la barbarie habia erigit a carta distancia de la ciutat.

Sí , la rectitud , y magnanimitat del Gobern sabrà premiar vostres serveys , y conixer de quanta utilitat poden ser algun dia á la causa general del Estat , baix bonas mans que os dirigescan. Concliu ara per vostre part la gran obra del present servey pecuniari , que sens demana ; lo qual si be que haurá de costarvos bastanta pena , haguda rahó del agotament de vostres medis , suposada la tant duradera exida de diner causada per lo consum de comestibles vinguts de fora , y la ninguna entrada de caudals á la Ciutat ; ab tot no es tant pesat y dolorós com los passats , y permeterán dins curt las circumstancias snavisantvoslo encara.

Aquestos son los desits del Gobern , que ab tot lo esfors possible secundará , y cultivará el Cos Municipal , sempre q'ae continuaria en tenir lo honor de mereixer sa confiança. Y aquestas son las veus ab queus parlan vostres Magistrats del Poble , que no tenen altres mires que procurar vostre be ; confiant com confiam que penetraran vostres Cors , produiran tot lo efecte que anhelan , y los evitarán el fort disgust de haber de emplear los medis coactius y de rigor que el mateix Gobern los te pesats en sa ma , sent lo mes lleuger de ell el de la pena de satisfacer doble quota de la que vuy tenen señalada , los que destituïts de tota virtut social , y amor á la Patria , hajan deixat de efectuar son pago per tot lo dia 30 del corrent , y donat lloch

par tout le 30 du courant mois , et qui auroient donné lieu , à des résultats tacheux contre ce public , faute par eux d'avoit satisfait à un objet si délicat , si sérieux , et si important , dont la responsabilité doit nécessairement retomber et pèser sur ceux qui en seroient la cause.

Barcelone le 26 Avril 1810.

D'accord de la Municipalité

Bernard Vilar , Secretaire.

á las gravísimas resultas que podia tenir contra aquest Publich la falta de cumpliment en un objecte de tanta delicadeza ; secretat é importancia , la responsabilitat de las quals deu precisament recaruer , y pesar contra los que n' sian causa.

Barcelona 26 de Abril de 1810.

D'acord de la Municipalitat

Bernat Vilar , Secretari.

Le Public est prévenu que Jeudi 26 du courant , il sera procédé depuis une heure jusqu'à deux de relevé au Sécrétariat Général du Corrégiment de Barcelone par Mr. le Corrégidor , faisant fonctions de Sous-Corrégidor , et en présence de Mr. le Directeur des Domaines , au plus offrant et dernier encherisseur et conformément au cahier des charges leposé au Sécrétariat Général du Corrégiment à la location mensuelle d'une Maison appartenant à Mr. Molinas , absent , et située rue d'Aviñó n.º 12.

Se preve al Publich que Dijous 26 del corrent , de la una á las dos de la tarda , en la Secretaria General del Corregimiento de Barcelona , lo Sr. Corregidor , fent funcions de Sub-Corregidor , y en presencia del Sr. Director dels Domains , procedira al mes donant y ultim pujador , y conforme al quadern dels carrechs , depositat en dita Secretaria General del Corregimiento , al lloguer mensual de una Casa pertenent al Sr. Molinas , absent , y situada en lo carrer dels Artilles , n.º 12.

Par disposition de Mr. Barthélémy Revert , Juge Commissioné pour procéder à la connoissance du procès sur le dépouillement de la personne et maison du Sr. Joseph Canton , Visiteur des Rentes , et de sa disparition le 15 Décembre 1808 , a cet effet on previent toutes les personnes qui avaient des effets et bijoux en gage chez le dit Canton , de se présenter au dit Juge commissioné dans le terme de 8 jours , pour justifier la qualité et désignement desdits effets mis en gage . = J. T. Beltran , Greffier.

Per providencia del Sr. Bartomeu Revert , Jutge comissionat per la formació de la causa sobre lo despallament de la persona y casa del Sr. Joseph Canton , Visitador de Rentas , y desaparició del mateix lo dia 15 Decembre 1808 , se avisa á totas las personas que tinguesen alajas empeñadas en casa del referit Canton se presentin devaant dit Sr. Jutge dinys lo termini de 8 dias á justificar la calitat y circumstancies de les aljas empeñadas . = J. T. Beltran , Escribá .